

CHIFFRER SON PROJET DE CREATION, REPRISE OU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITE EN AGRICULTURE PAYSANNE

Mardis 9, 16, 23 septembre 2025 et Mercredis 1er et 10 octobre 2025
De 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

Acquérir les compétences indispensables pour construire un prévisionnel économique questionnant la viabilité économique et la vivabilité du projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne



Journée 1

Définir les caractéristiques et les besoins du projet pour créer ou développer, un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne
Construire un plan de production en dimensionnant les ateliers, au regard des objectifs de production, de revenus ou de commercialisation

Journée 2

Identifier et planifier les investissements (moyens de production) nécessaires au projet en évaluant leurs coûts pour sécuriser le démarrage et le développement de l'activité
Identifier les différentes sources de financement du projet (apports privés, emprunt, subventions...)
Comprendre et maîtriser les statuts agricoles et les mettre en corrélation avec son activité et sa situation

Journée 3

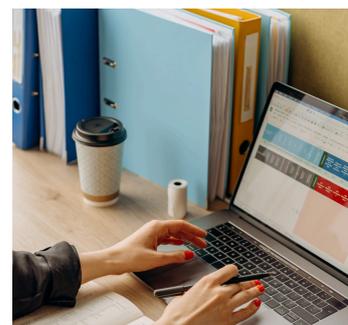
Elaborer le compte de résultat prévisionnel du projet en identifiant les charges et les produits liés à l'activité et analyser la viabilité économique du projet

Journée 4

Construire le plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel.
Identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques de la trésorerie.

Journée 5

Analyser un prévisionnel dans sa globalité et valider le dimensionnement initial du projet ou l'adapter.
Réaliser un plan d'action pour valider le dimensionnement du projet.



Maison Paysanne de l'Aude -
1 avenue Salvador Allende - 11 300 Limoux



Mardis 9, 16, 23 septembre 2025 et Mercredis 1er et 10 octobre 2025
De 9h30 à 13h et de 14h à 17h30